



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT - BALL

Fondée en 1962 Affiliée à la FIFA et à la CAF en 1963

20 mai 2018

N°REF MR/CFR/FAF /2018

A,
Monsieur le Président
du club GCB Mascara

Objet/ : Notification de décision de la Commission Fédérale de Recours

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous notifier la décision rendue par la Commission Fédérale de Recours de la FAF, lors de sa séance tenue le 15 mai 2018 relative à votre recours.

Veillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations les meilleures.

Copie/ LRF Saida

Service juridique
L. MADANI



شارع أحمد واكد ص. ب 39 دالي إبراهيم الجزائر. Chemin Ahmed Ouaked - BP 39 - Dely Brahim - Alger.

Tél : 021 98 43 07 Fax : 021 98 43 08/09 http : www.faf.dz - email : faffoot@yahoo.fr



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT - BALL

Fondée en 1962 Affiliée à la FIFA et à la CAF en 1963

Décision de la Commission Fédérale de Recours

Séance du 15 mai 2018

Membres présents.

Mr Belkherroubi Abdou	Président
Mr Oukali Rachid	Membre
Mr Guernouz Mohamed	Membre

Attendu que le club sportif amateur GCB Mascara a fait appel d'une décision de la commission de discipline de la ligue régionale de Saida statuant comme suit :

« le joueur Bessad Habib est en situation régulière conformément aux règlements généraux ».

En la Forme :

Attendu que l'appel formulé par le GCB Mascara est recevable en la forme.

Au Fond :

Attendu que le Président du GCB Mascara et le Président de CASA Abdelmoumen ont été entendus par la commission fédérale de recours.

Attendu que GCB Mascara soutient que Bessad Habib joueur de Casa Abdelmoumen a participé à des rencontres alors qu'il était sous le coup d'une suspension.

Et qu'en participant à ces rencontres, le joueur Bessad Habib a enfreint les dispositions réglementaires en la matière.

Attendu toutefois qu'il ressort des pièces versées au dossier que le club Casa Abdelmoumen a fait une demande de régularisation concernant la situation disciplinaire du joueur Bessad Habib.

Et qu'en réponse à cette demande, la ligue de football de la wilaya de Mascara a informé le club par correspondance N°28/2017 du 18/12/2017, qu'après vérification, le joueur en question ne fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire.

Que le club CASA Abdelmoumen était donc en droit de faire participer le joueur Bessad Habib à la rencontre.

Attendu qu'au vu de ce qui précède et après délibération.

Par ces Motifs

En la Forme :

La commission fédérale de recours déclare l'appel interjeté par le club GCB Mascara recevable en la forme.

Au Fond :

Confirme la décision de la commission de discipline de la ligue régionale de football de Saida.

Le Président de la commission

A. Belkherroubi

Chemin Ahmed Ouaked - BP 39 - Dely Brahim - Alger. شارع أحمد وaked ص.ب. 39 دالي إبراهيم الجزائر.

Tél : 021 98 43 07 Fax : 021 98 43 08/09 http : www.faf.dz - email : faffoot@yahoo.fr